

DÉCEMBRE 2021 - N° 512

Le Pédranais

*Joyeuses Fêtes
de fin d'Année*





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

L'année 2021 se termine après des mois d'efforts collectifs pour sortir de la crise sanitaire. S'il est vrai qu'elle est encore présente dans notre quotidien, nous avons appris bon gré mal gré à vivre avec. Pour positiver, nous sommes quand même loin des périodes de confinement que nous n'oublierons pas.

Avant de fermer la page de 2021, je souhaitais partager avec vous les perspectives de développement pour Plédran, et le faire sans détour afin que chacun comprenne les enjeux.

Début 2022 sera la fin de la démarche de stratégie foncière que nous avons engagée, puisque le cabinet que nous avons mandaté nous donnera ses conclusions pour élaborer notre plan guide. Je veux rappeler ici que ce document définit les axes structurants d'un projet urbain à long terme en définissant avec précision les secteurs à enjeux. C'est un outil qui a vocation à donner un sens et une cohérence aux espaces publics de Plédran pour les prochaines années, en identifiant les espaces à transformer, les lieux à conserver et les éléments témoins du caractère de Plédran.

Révéler la commune, réinventer la mobilité, repenser l'urbanisation tout en accordant une place prépondérante à la nature et aux espaces verts sont les grandes lignes directrices de ce document. En parallèle, nous avons engagé la mise en place d'un atlas de la biodiversité communale nous permettant notamment de prendre en compte la faune et la flore dans notre politique publique et nos futurs projets. Si notre vision à long terme de la commune se clarifie, il reste encore quelques ombres au tableau. Je dois vous faire part de mon agacement concernant la gestion de la compétence eau et assainissement par l'agglomération et plus particulièrement du réseau d'assainissement associé à l'usine de traitement d'Yffiniac. Depuis l'été, Plédran, comme d'autres communes de l'agglomération, ne peut plus délivrer de permis de construire. Difficile à entendre alors que la demande de venir s'installer ici ne cesse de croître...

J'attends donc l'affirmation d'une volonté politique intercommunale de mobilisation de l'argent public afin que nos réseaux et nos stations d'épuration soient mises aux normes, quitte à renoncer à certains projets. Car il y a un double enjeu : l'attractivité du territoire mais aussi l'urgence environnementale. Les algues vertes continuent de proliférer dans la baie de Saint Briec. Chaque année, les agriculteurs, malgré des années d'efforts, sont toujours montrés du doigt et jugés seuls coupables de cette pollution. Mais les nitrates ne sont pas la seule cause. Il y a aussi les phosphores qui viennent de nos stations d'épuration non conformes, et qui s'écoulent dans nos rivières et dans la mer. Le coup d'arrêt de l'Etat est donc justifié.

En attendant, les permis sont gelés. C'est donc avec impatience que j'attends le prochain budget de l'agglomération qui devra montrer la volonté politique de s'emparer du sujet. J'attends également les prochains prélèvements de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer au premier trimestre, en espérant que les résultats soient meilleurs que cette année, pour les raisons que je viens d'évoquer. En attendant, le mois de décembre est synonyme de trêve des confiseurs. C'est donc le moment de se laisser aller dans la magie de Noël et de se tourner vers les autres dans la convivialité. A tous ceux pour qui Noël n'a pas la même signification, je vous adresse mes pensées et ma sympathie.

Alors, pour tous, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Et prenez soin de vous !

Le Maire,
Stéphane Briend

Vous êtes
convié.e.s
à la cérémonie
des Vœux

samedi 8 janvier
à 18h30

à la salle Horizon
sous réserve
des contraintes
préfectorales.

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3250 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud,
Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie
Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Lydie LE GLATIN (référénte mairie)
Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Audrey Reux, Aurélie Dolédec
(1^{ère} de couverture)

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES



par courriel : mairie@pledran.bzh

Plédranais de janvier 2022

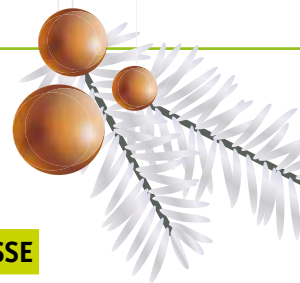
au plus tard le **mercredi 22 décembre**
dernier délai. *Distribution à partir du 18 janvier*

Plédranais de février 2022

au plus tard le **mercredi 19 janvier**
dernier délai. *Distribution à partir du 15 février*

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée**
à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**
Ceci afin de respecter les délais de fabrication
et de distribution.





Conseil Municipal du 23 novembre 2021

FINANCES

■ REFONTE DU PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION – DISPOSITIONS RELATIVES AU VOLET FINANCIER

Le Conseil Municipal a pris acte des dispositions financières intégrées dans la refonte du Pacte Fiscal et Financier de 2021, a validé la convention pour le versement du Fonds Communautaire de Fonctionnement ainsi que le règlement d'attribution du Fonds Communautaire de Fonctionnement, a autorisé M. Le Maire ou son représentant à signer la dite convention ainsi que tout autre document s'y rapportant et permettant le versement du Fonds Communautaire de Fonctionnement.

Vote à l'unanimité

■ TARIFS POUR LES LOCATIONS DE SALLES – ANNEE 2022

Le Conseil Municipal a adopté les tarifs de locations de salles pour l'année 2022. (tarifs disponibles sur le site internet).

Vote à l'unanimité

■ DEFINITION DE LA PART AFFECTEE A LA CONFECTION DES REPAS DU PORTAGE A DOMICILE SUR FACTURES ALIMENTAIRES (DECLARATIONS TVA)

Le Conseil Municipal a accepté le pourcentage arrondi de 28,75 % à appliquer sur chaque facture alimentaire pour la part affectée au portage de repas à domicile.

Vote à l'unanimité

■ TARIF REFACTURATION PRESTATION PORTAGE DE REPAS AU GROUPEMENT DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE (GCSMS)

Le Conseil Municipal a accepté de fixer à 5,80 € HT, le tarif refacturé au GCSMS pour la confection des repas des bénéficiaires plédranais dans le cadre du portage à domicile pour le compte du CIAS pour la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2021.

Vote à l'unanimité

ENFANCE JEUNESSE

■ CONVENTION DE REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ANNUELLES ET DES CHARGES EXCEPTIONNELLES 2021 LIEES AU RELOGEMENT DU CENTRE MEDICO-SCOLAIRE DE L'AGGLOMERATION BRIOCHINE ENTRE LA VILLE DE SAINT-BRIEUC ET LA VILLE DE PLEDRAN

Le Conseil Municipal a autorisé M. Le Maire à signer la convention annexée à la délibération.

Vote à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

■ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal a décidé de créer les postes désignés, d'adopter les modifications du tableau des emplois, d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois. Vote à l'unanimité

NOVEMBRE 2021

Permis de construire

- LE MARECHAL Jean-Marie, 36 La Ville Folle, Extension d'une maison d'habitation et édification d'une clôture

Déclarations préalables

- VRIGNON Manuel, 1 rue de la Rochette, Implantation d'une pergola
- WORLDSUN, 14 rue Joseph Hervé, Implantation de panneaux photovoltaïques
- BERTHELOT Jérôme, 8 rue Henri Matisse, Construction d'un abri de jardin

- RAULT Florent, 6 rue de Carbloux, Edification d'une clôture
- SCI NEEL, 20 rue du Centre, Bardage de la façade en bois et pose d'une enseigne
- MAHE Georges, La Ville Au bourg, Abattage de 3 chênes

INFOS HORAIRES

Nous vous demandons de privilégier la prise de rdv avant de venir en mairie.

- **Mairie** : Tél. 02 96 64 34 20
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30.
Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon** : Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h
Tél. 02 96 64 30 30
- **Médiathèque** : lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.
Tél. 02 96 64 35 35

- **CCAS** : Tél. 02 96 64 34 22. lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 11h
Permanence de Mme le Moual : mercredis après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération** : Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale** : Permanence tous les matins de 11h à 12h. Tél. 02 96 64 34 25



Christophe Champalou, nouveau Directeur des Services Techniques, en remplacement d'Angélique Charpenay

Originaire du Poitou, Christophe Champalou a intégré la fonction publique territoriale en 1998 en tant qu'agent technique après une dizaine d'années d'activité dans le BTP.

Il a obtenu son premier poste breton à Etables sur Mer en 2000, avant de prendre le poste de responsable des services techniques de Saint-Agathon en 2007, puis celui de directeur des services techniques de Plouha en 2013. Aujourd'hui, il a choisi de venir travailler à Plédran et remplacer Madame Angélique Charpenay qui est partie vers de nouvelles aventures.



Vous pouvez le joindre au 02 96 64 34 21.

Etat Civil Naissances

- RICHEUX-GUILLOUX THOMAS Aaron, 66, les Landes
- VIEIRA DA SILVA Rafael, 15 rue Jacques Prévert
- DÉSAVIS Kinsley, 3, impasse des Saules
- ADELLES Swayni, 6, rue du Centre
- GARABY Malo, 10 la Ville Jossot
- LE NOANE Alice, 51 La Ville au Bourg
- FIERDEHAICHE Isaac, 42 La Ville Folle
- BOSCHER Anaé, 79 la Chênaie de Péran
- VIOLLEAU VIGNER Gabriel, 16 bis rue Bel Orient
- LENESTOUR Shayna, 6 rue du Centre
- MAHÉ Achille, 5 impasse des Closiaux
- LE CORGUILLÉ Mathias, 14 rue de la Ville Jossot

Mariages

- HOUPEAU Loïc, menuisier et Fatiha BENKAHLA, secrétaire, domiciliés à Pledran 1, rue du 8 Mai
- BOUVATTIER Jean-Baptiste, product manager et Alisson BIDAN, cadre finance, domiciliés à RENNES 71, Bd de la Guerinais

Décès

- HAMON née VALLON Gisèle, 80 ans, 3 rue de la Vallée
- DARCEL, née BRESSET Yvette, 83 ans, 7 Beaumard
- RUELLAN, née LE VEXIER, Thérèse, 85 ans, 21 rue Charles de Gaulle

AGENDA DU PLÉDRANAIS



Plédranais N° de	Date limite de remise des articles	Période de distribution
Janvier 2022	22/12	18 au 21/01/2022
Février 2022	19/01	15 au 18/02/2022

RAPPEL : pour les articles à paraître dans le Plédranais

- **Taille photos** : 300 ko minimum
- Pas de photos d'internet, ni de Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)
- **Tous les articles doivent être envoyés sous forme de documents Word ou libre office**
(en .doc ou .odt) pas de PDF (pas exploitable, pas modifiable), ou en format image
(.JPEG, .PNG)
- Les photos doivent être envoyées par mail, en pièce jointe, afin d'avoir une qualité optimale
- **Contact à la mairie pour le Plédranais :**
Mme Lydie LE GLATIN, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

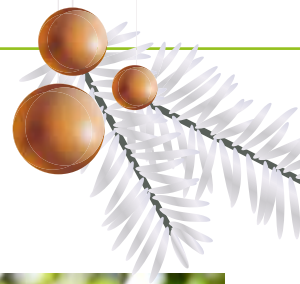


JEUNES FILLES ET GARCONS VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).





Obligations de taille de haie et d'arbres

Quelles sont les obligations légales en termes d'égagement des arbres dans un jardin ?

En quelques mots, les personnes qui profitent d'un jardin et de sa végétation doivent élaguer les arbres qui s'y trouvent. Dans le détail, il faut savoir que tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété. Autrement dit, il faut couper les branches qui dépassent chez les voisins. Concrètement, un arbre qui se développe chez le voisin n'a que des désavantages. En cas de problème (casse, blessure) lié à l'arbre en question, le propriétaire sera considéré responsable. Et les fruits tombés des branchages non coupés dans le jardin du voisin lui reviennent de droit.



À savoir : les contribuables qui font appel à un salarié à domicile pour l'élagage ne peuvent pas en retirer un avantage fiscal. Le champ d'application du crédit d'impôt pour l'emploi à domicile recouvre les petits travaux de jardinage, dont la taille des haies et des arbres, mais exclut explicitement l'élagage.

Mon voisin peut-il m'obliger à élaguer ou couper les branches lui-même ?

La loi n'autorise pas un particulier à élaguer les arbres du voisin. Ainsi, s'il est autorisé à couper des racines, des ronces et des brindilles venues d'à côté jusqu'à la limite de son terrain, il doit laisser les branchages tels quels.

En revanche, si le propriétaire ne remplit pas cette obligation d'élagage, ses voisins peuvent lui demander de se mettre en règle. Ce principe est édicté à l'article **673 du Code civil** : « *Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper.* »

À ce propos, la Cour de cassation, dans un arrêt daté du 12 novembre 2008 (**n°07-19238**) considère ce droit imprescriptible : un voisin peut exiger l'élagage quand bien même les branches empiètent sur son terrain depuis des années et qu'il ne s'est jamais plaint.

À savoir : un arbre de deux mètres ou plus ne doit pas être planté à moins de deux mètres de la limite séparant les deux propriétés. En dessous de cette taille, les plantations doivent respecter une distance de 50 centimètres. Dans le cas contraire, un voisin peut demander à ce qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale dans un délai de trente ans (prescription trentenaire).

Attention toutefois, il est possible de déroger à l'article 673 du Code civil. Un règlement privé (comme le règlement d'un lotissement, par exemple) peut ainsi y contrevenir, afin de sauvegarder des arbres rares ou anciens par exemple. La Cour de cassation a rappelé cette possibilité dans une décision rendue le 13 juin 2012 (n°11-18791).

Plus largement, la réglementation locale, édictée dans un arrêté municipal par exemple, s'impose aux dispositions du Code civil en matière d'élagage. En l'absence de réglementation locale, le Code civil s'applique pleinement.

À savoir : si les branchages mis en cause présentent un danger immédiat, le voisin gêné peut prendre contact directement avec la mairie afin qu'elle publie un arrêté de péril exigeant leur coupe immédiate.

✓ La marche à suivre pour obliger le voisin à tailler les branches de son arbre

En cas de conflit de voisinage, il faut commencer par envoyer un courrier en lettre recommandée avec accusé de réception rappelant la loi au propriétaire peu scrupuleux. Si cela ne s'avère pas efficace (absence de mise en conformité dans un délai d'un mois), il faut saisir le tribunal judiciaire. La justice peut proposer un règlement à l'amiable avant d'instruire l'affaire.



Locataire ou propriétaire, qui doit élaguer les arbres ?

Dans une location, la responsabilité de l'élagage des arbres et arbustes pèse normalement sur l'occupant. Cette tâche figure parmi les réparations locatives listées par le **décret n°87-712 du 26 août 1987** au même titre que l'entretien de la pelouse, des allées, des bassins d'eau et du jardin en général.

Conséquence directe : le locataire d'une maison ou d'un appartement en copropriété avec espace vert privatif qui ne s'occupe pas de l'entretien de son jardin peut subir une retenue, partielle ou totale, sur son **dépôt de garantie** restitué après avoir quitté les lieux. Le bailleur doit néanmoins prouver la dégradation des espaces verts par la comparaison des **états des lieux** d'entrée et de sortie et la présentation de devis.

En revanche, l'élagage n'est pas une charge locative récupérable, c'est-à-dire facturable au locataire par le propriétaire. Cette prestation ne figure pas dans le **décret n°87-713 du 26 août 1987** qui récapitule les charges locatives récupérables et la Cour de cassation a confirmé cette interprétation dans un arrêt rendu le 23 mars 2004 (n°02-20933). Cela signifie qu'un bailleur qui décide de s'en

occuper et qui paye un professionnel à ce titre n'a pas la possibilité de récupérer la somme acquittée auprès de l'occupant du logement.

Le propriétaire d'un terrain doit assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage des arbres lorsque cela est nécessaire afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau téléphonique et l'interruption du service. En cas de défaillance, **ces opérations sont accomplies par des élagueurs envoyés par Orange aux frais du propriétaire.**

✓ La servitude d'élagage

Tout propriétaire, que son terrain soit ou non traversé par une ligne électrique ou téléphonique, est soumis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle **il doit couper les branches et les racines qui avancement sur la voie publique.**

Le maire peut d'ailleurs lui imposer d'élaguer ou d'abattre les arbres de sa propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage. Il a même le pouvoir de faire procéder à ces travaux aux frais du propriétaire négligent (article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales).

Si l'opérateur de téléphonie est lui-même négligent, le maire peut

mettre en demeure le propriétaire pour qu'il agisse. Faute de réponse dans les 15 jours, la mairie avertit l'opérateur pour qu'il effectue les travaux. Si sa démarche est infructueuse, il peut lui-même faire procéder au débroussaillage. Par exception, ces opérations d'entretien des terrains privés sont à la charge d'Orange si le propriétaire n'est pas identifié ou si opérateur et propriétaire en conviennent ainsi. Ce peut être le cas si les coûts en jeux sont particulièrement élevés ou si le chantier présente des difficultés techniques particulières.

D'autre part, en cas de rupture d'un réseau de fibre aérien par la chute d'un arbre les frais de réparation sont à la charge du propriétaire. Cette intervention coûte au minimum 2500€.

La commune de Plédran bénéficie de la fibre optique qui est en cours de déploiement. L'installation se fait progressivement, selon les secteurs, par le biais des réseaux téléphoniques aériens. La mairie demande donc aux riverains d'élaguer leurs arbres situés à proximité des lignes téléphoniques. Lorsque le travail des techniciens est interrompu à cause des arbres non élagués, ils partent travailler ailleurs et l'on perd un temps précieux.

Atlas de la Biodiversité de Plédran

La commune de Plédran réalise son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

L'ABC est une démarche visant à mieux connaître le patrimoine naturel local afin d'engager des actions pour le préserver, le valoriser et l'intégrer aux futurs projets de la commune.

L'élaboration de l'Atlas va permettre d'identifier les actions à mettre en œuvre pour **protéger et valoriser la biodiversité du territoire.**

Dans le cadre de ce projet, tout au long de l'année 2022 seront organisés :

- Des inventaires faune, flore et habitats réalisés par des naturalistes professionnels afin de mieux connaître la biodiversité du territoire,
- Des enquêtes participatives sur la faune, impliquant les Plédranais,
- Des animations en lien avec l'ABC.

Le Chardonneret élégant est présent sur la commune, l'avez-vous déjà rencontré ?

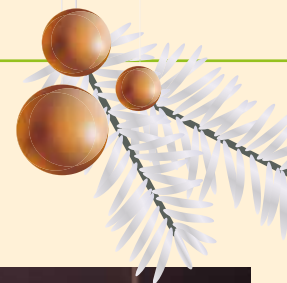


Retrouvez chaque mois les actualités et événements de l'Atlas de la Biodiversité de Plédran dans cette rubrique.

Transmettez vos observations !
Vos observations sont importantes, pensez à les partager grâce au site :

www.pledran.bzh/atlas-de-la-biodiversite-communale





Brèves des Services Techniques

Le service espaces verts continue ses travaux annuels de nettoyage des massifs et de taille. Les dernières tontes viennent d'être terminées.

Les agents communaux ont réalisé les installations des décorations et des illuminations de Noël.



Les Travaux des entreprises

■ Les travaux de construction du vestiaire féminin de foot avancent bien et les délais sont respectés. Ainsi le gros œuvre est terminé, les ossatures bois et la charpente ont été réalisées.



■ Les travaux d'isolation par l'extérieur et le changement des menuiseries du Pôle enfance et Familles continuent avec la mise en place du bardage bois et des enduits.



■ L'entreprise Colas intervient sur nos voiries et a donc procédé à la réfection de la chaussée sur la route entre le Clos et le Pommier Agan ainsi qu'à des aménagements de voirie pour la mise en place de containers enterrés rue du 8 Mai 1945.



Sous réserve
des conditions
sanitaires

culture

FESTIVAL LES ZEF ET MER

à La médiathèque

MERCREDI
19 JAN. 2022
14h30

€ Entrée gratuite
Réservations au :
02 96 64 35 35

Venez découvrir des **petits spectacles**
de **20 minutes** en famille !

Le Cavalier des Vagues – conte
musical - Clément et Jean Marie Le
Goff - à partir de 4 ans

Le Taureau Bleu – conte – Noémie
Truffaut – à partir de 4 ans

Ar Vor da vor, bugale - Marthe
Vassallo et Nolüen Le Buhé
à partir de 4 ans



SAMEDI
22 JAN. 2022
21h

FEST NOZ

€ Tarif unique : 6€

Horizon accueille des musiciens de la scène bretonne connus et reconnus pour une soirée dansante et conviviale.

Spontus – sortie d'album
Duo l'Haridon – Bodros –
bombarde, accordéon



**Christian Rivoalen et
Nolüen Le Buhé**
Duo de chants
Duo L'Haridon - Bodros
bombarde / accordéon

Cette soirée est en partenariat avec le Conseil Régional, le Conseil Départemental 22, St-Brieuc Armor Agglomération, Ville de Plédran, Ville de Guer, Communauté de communes de Guer, Ville de Rennes, Université Rennes 2, Les Tombées de la Nuit, FMDT, Dastum, Produit en Bretagne, Coop Breizh, Espace culturel Leclerc de Plédran, association Astour'Ci, Sacem, Spedidam, Tamm Kreizh

Crédit photo : Association Zef et Mer

SLAM COMPAGNIE UPPERCUT

VENDREDI
04 FÉV. 2022
20h

LES VOIX DU VERBE

**En ouverture du spectacle,
la restitution des ateliers de
l'espace jeunes et de l'Ehpad**

Le spectacle Les Voix du Verbe se construit comme un « témoignage », une réflexion issue du parcours de Damien Noury, poète de l'oralité. Les textes sont interprétés et mis en musique dans un registre électro-jazz.

Cette dimension sensible et incarnée est renforcée par une mise en scène autour d'images d'archives de poètes et auteurs qui ont inspiré l'écriture de ce spectacle (Hubert-Félix Thiéfaine, Brigitte Fontaine, Boris Vian, Casey...).

Les partenaires : Uppercut Prod, Conseil Départemental 22, la Région Bretagne, la Maison des Artistes et la Ville de St-Brieuc, Chez Robert (Pordic), l'Espace Beau Soleil à Pont Péan (35), Horizon (Plédran), La Grande Ourse (St-Agathon), Le Petit Echo de la Mode (Châtelaudren).

Distribution :
Damien Noury : direction artistique,
écriture, interprétation
Julien Jolly : interprétation, composition,
claviers et programmations
Véronique Ros de la Grange : œil
extérieur
Nicolas Bonneau : conseils amicaux sur
le registre
Juliette Maroni : création vidéo
Christophe Saudeau : régie

P 1h15 - A partir de 12 ans

€ Tarif E : 11,50€ /
10,50€ / 8,50€

HUMOUR FINI DE JOUER !

VENDREDI
11 FÉV. 2022
20h30

BERNARD MABILLE

Trèfle de plaisanterie ! Bernard Mabilille garde la main sur l'actualité et vous sort le grand jeu pour son nouveau spectacle « Fini de jouer ! ». Devant un public de plus en plus nombreux, il distribue avec cœur ses piques contre la société et envoie tout le monde au tapis !

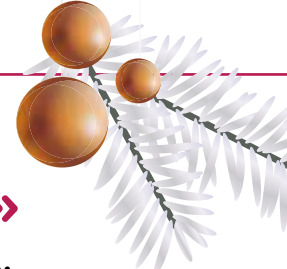


Distribution : Bernard Mabilille (écriture et jeu)
Création lumière et son : Emmanuel Cordier - Musiques : Florence Mabilille et Emmanuel Cordier
Direction artistique : Pascal Mabilille - Mabprod - Marc Mondon Production

P 1h20

€ Tarif B : 23€ / 21€ / 18€ / 6€





Exposition photos « Nature fragile »

A la médiathèque, du lundi 10 au samedi 29 janvier, aux heures d'ouverture

Gwénaél Courtin, photographe à Plédran, propose des images d'une faune minuscule et variée : insectes, papillons, libellules, araignées...

Il souhaite notamment faire découvrir au jeune public le monde qui nous entoure, sa beauté et sa fragilité.

Gwénaél Courtin fait découvrir les insectes ou les araignées et leur beauté méconnue. Il veut déconstruire les représentations sur les insectes (laideur, manque de grâce, couleurs sombres).

Ces photos sensibilisent à la nécessité de préserver la nature dans sa beauté et sa diversité. Elles montrent l'importance des insectes dans l'équilibre de notre écosystème (butinage, transport du pollen...).



crédit photo : Gwénaél COURTIN


PHOTOGRAPHE
 Tél : 06.82.00.44.56
 Site : www.gwenaelcourtin-photographe.fr
 Mail : contact@gwenaelcourtin-photographe.fr

Concours photos

Un concours photo a été lancé par la mairie pour des fonds d'écrans de visios au mois de mai.

Les gagnants sont Glenn Gillet avec une photo au Bois de Plédran et Stéphane Airaud avec une photo de la Saudraie.

Un jury s'est réuni, en la présence de M. Gwénaél Courtin, photographe professionnel à Plédran.

Les fonds d'écrans sont téléchargeables sur le site internet de la ville.



Entretien avec Mathieu Rioualen, la tête dans les étoiles !

Aventure inoubliable pour le jeune Plédranais de 17 ans, actuellement étudiant en 1^{ère} année de prépa en MPSI à Rennes.

Mathieu Rioualen a vécu une expérience unique cet été du 26 juillet au 8 août à la NASA United Space School au Centre Spatial de Houston dans le cadre d'un projet initié depuis plusieurs années en collaboration avec le lycée Saint Charles-La Providence de Saint-Brieuc.



Cité de l'Espace à Toulouse (lieu où il a effectué son stage de troisième)

Comment avez-vous été sélectionné ?

Lettre de motivation et curriculum vitae sont les premiers éléments de sélection pour tout élève qui souhaite intégrer une session. Cette étape franchie, la présentation d'un projet en anglais face à un jury au Lycée, permet de choisir les heureux candidats (une fille et un garçon). Débute alors pour les élus, une série de devoirs hebdomadaires notés avant de commencer le réel stage.

Ce projet s'est tenu en distanciel compte tenu de la crise sanitaire. Quel était le programme de votre journée ?

Nous étions une cinquantaine de jeunes passionnés de différentes nationalités répartis en groupes pour aboutir à une mission « Aller sur un astéroïde ». Mon équipe composée de deux Russes, deux Italiens, deux Sud-Africains, deux Namibiens et moi-même, avait pour objectif de miner un astéroïde. (Psyche). Du fait du décalage horaire, les réunions en distanciel commençaient souvent l'après-midi pour finir tard le soir et les conférences avec les astronautes (comme Chris Hadfield, Sunita Williams...) et les ingénieurs de la NASA se déroulaient en pleine nuit.

Ce fut dense, parfois 8h non-stop ou presque, tout en anglais évidemment. Mais quelle richesse humaine, scientifique et linguistique même si Houston était un rêve.

Une telle expérience a-t-elle suscité chez vous l'envie de poursuivre dans l'aérospatiale ?

Ma passion, depuis toujours, pour l'Aviation et l'Espace, enrichie de précieuses expériences (stage de troisième à la Cité de l'Espace à Toulouse,



cours de pilotage à l'aéroclub de Saint Brieuc) et surtout de cette FABULEUSE immersion à la NASA, me mènera, je l'espère, à la fin de mes études, plus près des étoiles professionnellement ...

Son premier lâcher solo (piloter l'avion seul, sans l'aide de sa monitrice)

Une conseillère numérique à la mairie de Plédran

Rachel LE BALCH est à votre disposition en tant que conseillère numérique.



Vous pouvez la joindre à la mairie de Plédran au 02 96 64 34 20.

Le Conseiller Numérique France Services a pour missions de :

- ▶ Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, usages numériques des enfants / adolescents, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique, etc.) ;
- ▶ Soutenir les administrés dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion), découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc. ;
- ▶ Accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne (trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, accéder au portail familles, etc.).



Les Plédranais médaillés du travail reçus en mairie



Après le discours d'accueil de M. le Maire, Eric Buron, 1^{er} adjoint, a appelé les médaillés par niveau de médailles (Argent, Vermeil, Or, grand Or et Chevalier du mérite Agricole).

Il les a interrogés sur l'histoire de leur carrière professionnelle.

Après la séance des photos souvenirs, la soirée s'est clôturée par un petit moment de convivialité et d'échanges.

Les Nouveaux habitants ont été reçus en mairie

Sympathique cérémonie où chacun a pu découvrir les principaux services de la commune, présentés par M. le Maire, lors de son allocution.

Il a été ensuite remis à ces administrés un petit dossier de bienvenue.

Tous se sont retrouvés autour d'un pot de l'amitié.



Commémoration de la victoire et de la paix le 11 Novembre, jour anniversaire de l'Armistice de 1918 et hommage à tous les « Morts pour la France »

Ce 11 Novembre 2021, M. le Maire, Stéphane BRIEND, était heureux d'être parmi la population devant le monument aux Morts, et en face du Conseil Municipal Enfant pour leur première représentation publique.

La présence des élus du Conseil Municipal, de la gendarmerie, des associations patriotiques FNACA et UNC, de M. Paul BOILLET, représentant de l'Entente des Anciens Combattants de Plédran, sans oublier la participation du Souvenir Français, étoffaient ce 103^{ème} rassemblement du devoir de mémoire.

La levée des couleurs indiquait le début de cérémonie, puis le dépôt des gerbes au pied des noms gravés dans le marbre des différents conflits, rappelant constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure de ces soldats tombés sur tous les champs d'honneur et théâtres d'opérations extérieures.

Après un an et demi de contraintes sanitaires strictes, mais encore enceint d'un périmètre de sécurité ordonnancé par la préfecture, avec port du masque obligatoire, l'allocution de M. le Maire rappelait aux enfants : *« soyez rassurés ce matin, car nous sommes là pour vous accompagner dans l'apprentissage du bien vivre ensemble et vous affirmer que la paix est certainement l'une des choses la plus importante dans la vie. »*

Après l'énonciation des 7 soldats Morts pour la France en 2021, la diffusion de la Marseillaise et la minute de silence, M. le Maire remerciait les figurants en tenue d'époque, et conviait la population au vin d'honneur.



Hommage des Cols Bleus à Claude DARCEL

Samedi 13 novembre dernier, au cimetière de PLEDRAN, les amicales des Cols bleus d'Armor, représentées par le président Mr Paul LOTH, ont rendu un fervent hommage aux adhérents disparus tels que Pierre POISSON (président de l'amicale), Jean VALLON (ancien porte drapeau), René TARDIVEL (membre actif).

Avec un moment plus solennel sur la tombe de Claude DARCEL (ancien trésorier pendant 40 ans), qui nous a quittés en pleine restriction pandémique il y a un an jour pour jour en 2020, en présence des familles et nombreux amis.

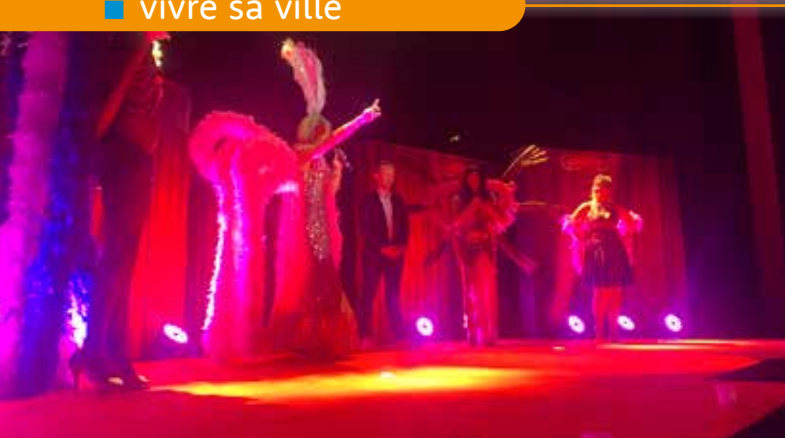
La musique de Plaintel accompagnait cet évènement en présence de plusieurs drapeaux des Cols Bleus venant du bassin de Saint BRIEUC, ainsi qu'une représentation de la municipalité de PLEDRAN.



Recueillement devant la sépulture de M. Claude DARCEL



Cortège avec les drapeaux au son de la musique, de la délégation des Cols Bleus, des familles et des amis.



Une belle et grande aventure humaine a été lancée le week-end des 23 & 24 octobre dernier sur le site horizon : la deuxième édition de Plédr'en Rose ! Un week-end sportif, festif, gastronomique et artistique afin de mobiliser chacun et chacune et récolter ainsi des fonds pour lutter contre le cancer du sein !

Un événement solidaire auquel ont participé de manière volontaire plusieurs commerçants en achetant et en portant le T-Shirt officiel les jours précédant la mobilisation !

La grande soirée dîner spectacle du samedi soir qui affichait déjà complet depuis plusieurs semaines, a ravi le plus grand nombre par la qualité du repas servi sur assiette et par le spectacle qui a littéralement mis le feu et créé une ambiance mêlant plumes, strass, paillettes, magie et humour ! Un beau moment de partage et de rire !

Nouveauté cette année, les menus à emporter proposés également le samedi soir, ont affiché complet et ont ravi les amoureux de la gastronomie à domicile !

Le lendemain, dès 7h, les bénévoles étaient de nouveau sur le pont afin de mettre en place le site horizon et ainsi accueillir plus de 950 participants à la grande marche rose. Traversant le bourg, le bois et la campagne plédranaise, elle a ainsi fait découvrir de merveilleux paysages et monuments bien souvent inconnus du grand public ! Une mise en lumière du patrimoine plédranais grâce à l'association des Pousses-Cailloux qui a marqué l'empreinte et l'originalité de Plédr'en Rose !

Un ravitaillement musical était offert en milieu de parcours, et les participants ont pu (re)découvrir la mascotte de cette édition qui avait revêtu elle aussi pour l'occasion le T-Shirt de l'événement !

Une fois franchie la ligne d'arrivée, les participants venus des 4 coins des Côtes d'Armor ont également apprécié la restauration sur place et la musique jouée en live, donnant ce côté chaleureux et convivial tant apprécié !



Plédr'en Rose pari réussi pour la 2^{ème} édition

Les plus curieux pouvaient également s'informer avec un espace de prévention et de sensibilisation. Créé spécialement pour l'occasion, des professionnels de santé étaient présents afin de présenter leur métier (Réflexologue, énergéticienne, diététicienne, sophrologue...). Deux expositions étaient également présentes : « La petite boule » de Léna JESTIN, et l'exposition photos de Delphine HERROU.

Le site Horizon était également animé par la sculpture sur ballon, château gonflable, maquillage, mini navigateurs sur l'eau, et une magnifique 2 CV toute rose !

Un grand week-end solidaire et festif organisé par l'association Armorik'Scène, coordonné par le Plédranais Alexandre FOURCHON !



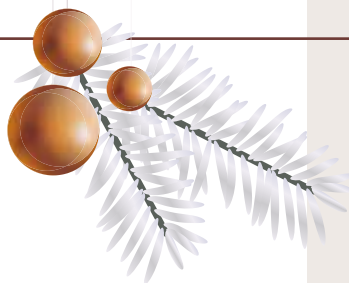
L'association remercie la municipalité et toutes les associations plédranaises venues en soutien à cet événement et qui ont par leur connaissance et expérience apporté leur pierre à l'édifice ! Cette année, ce sera donc plus de 10 500€ récoltés et reversés à parts égales à la Ligue contre le Cancer des Côtes d'Armor et l'association Vivre comme Avant ! Un record par rapport à l'édition 2019 (8 000€)



**Rendez-vous l'année prochaine pour
la 3^{ème} édition de PLEDR'EN ROSE !**



Une borne de téléconsultation



Pour faire face au manque de médecins, la pharmacie a décidé de louer une borne de téléconsultation, borne MEDADOM, notamment pour les patients sans médecin traitant, ou encore pour permettre aux patients d'avoir une consultation rapide sans attendre d'avoir un créneau chez leur médecin ou pallier l'absence de leur médecin. La consultation se fait face à un médecin en visio, 5 jours sur 7, aux horaires d'ouverture de la pharmacie.



Afin de respecter le secret médical la borne est installée dans une petite pièce fermée, il suffit d'apporter sa carte vitale, de la placer dans la borne et de suivre les instructions, notamment renseigner ses antécédents médicaux. Il est également nécessaire de prévoir un téléphone portable pour recevoir un code d'accès de MEDADOM, et d'apporter sa carte bancaire.

L'appareil a plusieurs équipements : thermomètre, stéthoscope, tensiomètre, otoscope, dermoscope, et oxymètre.

Une participation de 2 euros est demandée au patient, pour payer une partie de la location qui s'élève à plus de 200 euros par mois.

« La téléconsultation est réservée aux plus de 3 ans, et est particulièrement adaptée pour les maladies momentanées comme les maux de gorge, gastro-entérites, rhinopharyngites, infections urinaires, douleurs dentaires et bien d'autres, et peut dépanner épisodiquement pour un renouvellement d'ordonnance », précisent les deux pharmaciens Loïc Hervé et Sandra Bellec. La pharmacie a déjà enregistré une dizaine de consultations par cette borne et a de très bons retours.

Christiane Le Moual, adjointe en charge des affaires sociales, souligne que ce service en plus pour les clients de la pharmacie et administrés de la commune est une solution complémentaire pour pallier le manque de médecins en attendant d'en voir s'installer dans notre commune.



L'Antenne ADMR de Plédran vous propose une permanence bimensuelle au sein de la Maison des Associations afin de vous informer sur ses services à domicile.

Cette permanence aura lieu :

- Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois
- De 14h à 15h30
- A compter du jeudi 6 janvier 2022.

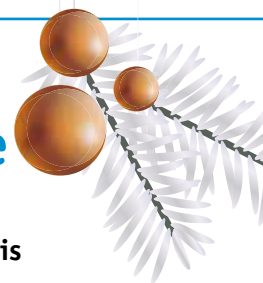
Elle sera tenue par les bénévoles engagés sur la commune.

L'association ADMR spécialisée dans le champ du service à la personne intervient auprès des personnes de tout âge : petite enfance, famille, personnes seniors, personnes en situation de handicap. Elle propose différents services à domicile : aide pour l'entretien du logement, pour l'entretien du linge, la préparation des repas, aide au lever, au coucher, à l'habillage, à la toilette..., soutien familial, garde d'enfants à domicile, aide aux aidants ...

L'association propose également des **ateliers couture et tricot le vendredi après-midi de 14h à 17h** à la Maison des Associations. L'occasion de mettre en commun savoir-faire et créativité mais également d'entretenir les liens sociaux dans la commune.

Depuis la rentrée de septembre une vingtaine de tricoteuses se retrouvent tous les vendredis et ont souhaité s'investir dans un projet humanitaire. Un partenariat avec l'Association « Restos Bébé du cœur » est en cours, le projet doit se concrétiser dans les mois à venir.





De gauche à droite : Joaquim Rebours représentant les services techniques de la ville, Olivier Colliou Maire Adjoint en charge de la vie associative et Magali Hamon représentant le service culturel .

Conseil de la vie associative

Le conseil de la vie associative s'est réuni pour la première fois à la salle des Côteaux.

Une trentaine d'associations a répondu à l'invitation d'Olivier Colliou, Adjoint en charge de la vie associative. Ce dernier a tenu à remercier l'ensemble des associations plédranaises pour avoir su s'adapter aux différentes mesures gouvernementales durant la période de pandémie.

L'occasion était aussi de se retrouver. L'ordre du jour était essentiellement porté sur un rappel et une présentation des documents administratifs à remplir dans le cadre de l'organisation des manifestations locales en matière de réservations de salles, matériel, autorisation préfectorale pour les évènements sportifs se déroulant sur la voie publique. Cette réunion s'est clôturée par un moment d'échanges avec les associations.



Une trentaine d'associations présentes

Association musicale de Plédran

L'AMP a repris ses activités normalement en septembre. Il reste encore quelques places disponibles pour les cours de piano, d'accordéon diatonique en groupe, de formation musicale, et de pratiques collectives (Musiques actuelles). La danse bretonne peut encore vous accueillir le mardi soir salle des Coteaux.

L'ensemble des élèves et des professeurs appliquent naturellement les protocoles sanitaires des différents ministères de tutelle. On le sait, la musique et le chant répondent à des besoins essentiels qui dépassent la pratique artistique. Ils sont une source d'épanouissement et d'équilibre, un lien social et une fraternité. N'hésitez pas à prendre contact avec l'AMP.



Nos prochains rendez-vous :

Audition des débutants : vendredi 28 janvier à 18h30, salle Louis Guilloux ;

Bal Breton : mardi 8 février à 20h, salle des coteaux ;

Concert avec les élèves de l'AMP et **repas** à 19h, samedi 26 mars

N'hésitez pas à venir nous voir.

Pour joindre l'association c'est facile :

associationmusicale.pledran@orange.fr

Tél : 02 96 42 45 34/ 06 88 04 13 20

AMP, rue Jacques Prévert, 22960 Plédran



L'équipe féminine du CSP toute en rose

L'équipe féminine du CS Plédran a porté le maillot de Plédr'en Rose, le dimanche 24 octobre, lors d'une rencontre en championnat, dans le cadre d'Octobre Rose.



L'Union Bouliste

L'Union bouliste a tenu sa 33^{ème} assemblée générale avec une année 2021 impactée par le covid comme en 2020. Toutefois, 2 concours ont pu se dérouler en juillet et août dans le respect des règles sanitaires. Déroulement très satisfaisant avec plus de 30 triplettes engagées, certaines venues de Bourbriac, Guingamp ou Loudéac découvrant un boulo-drome atypique dans le cadre magnifique du bois.

L'Union bouliste de Plédran organise son traditionnel concours de fin d'année, sous réserve des conditions sanitaires, le **mardi 28 décembre au boulo-drome d'Yffiniac**. Concours en doublettes formées, éliminatoire limité à 64 équipes, prix engagements + 15 %. Tirage à 14h30 précises, pass sanitaire obligatoire.



Club amitié loisirs

Gilles Haguët, président du Club Amitié-loisirs a le plaisir de vous présenter le programme d'activité de janvier 2022. « Au nom du bureau, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et la santé qui va avec. »

Le programme

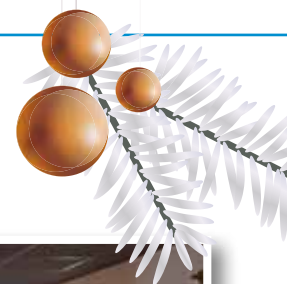
Mardi 11 janvier 2022 : assemblée générale suivie de la galette des rois à la salle des Coteaux

Dimanche 23 janvier 2022 : bal à la salle Horizon à 14h30 avec Isabelle Debarre

Mardi 26 janvier 2022 : après-midi jeux de 14h à 18h à la salle Louis Guilloux (Horizon)

Toujours avec les règles sanitaires qui s'imposent.





Le comité de jumelage

Le conseil d'administration du comité de jumelage s'est réuni le lundi 15 novembre afin d'élire son bureau

Le bureau a été reconduit comme l'année précédente soit :

Présidence : Catherine HUREL
vice-présidence : Maryse ECOLAN
Secrétaire : Dominique NIVET
Trésorière : Nicole BUZULIER
Intendance : Jeanine LEBORGNE



Un repas a été offert aux adhérents au Phénix pour les remercier de leur fidélité.



Le bureau se réunira en début d'année pour définir les prochaines manifestations notamment une prochaine rencontre avec Poviglio et la recherche d'un nouveau jumelage.

Le diaporama des photos du voyage de la Toscane de septembre 2021, sera présenté lors de la soirée galette des rois ouverte à l'ensemble des adhérents du jumelage et des participants au voyage.

Quatre tables de tennis de table pour l'Espace Jeunes

La collectivité a acheté quatre tables de tennis de table pour l'espace jeunes dans le cadre de leurs activités sportives durant les vacances scolaires et périscolaires.

Le sport favorise le développement individuel et collectif. Un investissement qui suscitera très certainement quelques vocations auprès des jeunes administrés que l'Union pongiste locale serait très heureuse d'accueillir au sein de leur association.



De gauche à droite : Patrice Blanc de l'Union pongiste, Nicolas Feret Coordinateur Enfance Jeunesse, Olivier Colliou, adjoint au maire en charge des sports et Karine Quintin, adjointe au maire en charge de l'enfance jeunesse.



Retour sur l'ouverture de la SIJ et les premières actions



C'est sous le soleil d'automne que Monsieur le Maire, accompagné d'élus et de partenaires, a inauguré le 22 octobre la Structure Info Jeunes de Plédran.

Dans le discours inaugural, l'accent a été mis sur la notion d'accompagnement et d'orientation des jeunes en termes de scolarité, de formation mais aussi de parcours citoyen menant à l'âge adulte : s'investir dans la vie de la commune, partager des projets etc

C'est le rôle qui est imparti à l'animateur IJ : Philippe Guillou, auparavant animateur jeunesse au sein de l'Espace Jeunes.

Lors de permanences et sur rdv, il pourra informer et orienter sur différents sujets :

- ✓ **scolarité** (collège, lycée, post bac)
- ✓ **questions de santé** (prévention et infos sur adresses médico sociales)
- ✓ **jobs d'été** ; BAFA
- ✓ **ateliers cv** ; lettres de candidature ; aide à la rédaction de projet
- ✓ **infos sur les loisirs** (Pass Culture), les voyages à l'étranger et les possibles aides financières

L'action IJ ne se limite pas à la permanence accueil et info mais consiste aussi à se déplacer au sein des établissements scolaires par exemple. Des rendez-vous sont en cours au sein de collèges de l'agglomération autour d'actions de prévention, par exemple le harcèlement, le cyber harcèlement et les écrans.

Les premières actions programmées lors de la Quinzaine de l'IJ ont connu un vif succès puisque plus de 20 jeunes de 11 à 18 ans ont participé aux ateliers infos BAFA, au Forum sur les métiers, aux temps d'infos sur les écrans et à la journée sports santé et prévention.



Fort de ce succès, la SIJ prépare d'autres temps forts pour 2022.

Vous pouvez nous contacter ici

Philippe Guillou, Info Jeunes
6 Rue des Ecoles

Horaires : mardi de 15h à 18h, mercredi de 13h30 à 19h, jeudi de 14h à 17h, vendredi de 16h à 20h
possibilité de prise de rdv sur d'autres horaires

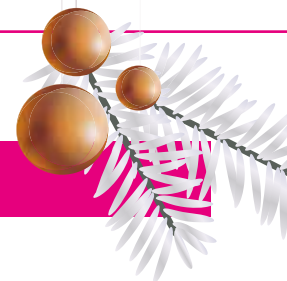
✉ philippe.guillou@pledran.bzh

☎ 07 84 30 89 99

📘 Philippe Pdn Sij Plédran

📷 Philippe Info Jeunes Plédran





■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Ecole maternelle publique

Vendredi 15 octobre 2021, les élèves des deux classes de grande section de l'école maternelle Letonturier se sont dirigés vers le bois l'après-midi. L'objectif était de rapporter tout ce que la nature peut, à cette période de

l'année, nous apporter : apprendre par le vécu pour mieux s'approprier le langage, nommer avec exactitude les éléments de la forêt et réinvestir les mots appris en classe.

A la suite de cette sortie, les enfants ont pu, avec ce qui a été rapporté et trié, garnir les hôtels à insectes dans la cour de l'école. Chaque matériau choisi abritera des insectes différents.



Le mot de la Majorité

Noël approche et l'hiver aussi !

Le mois de novembre avec ses jours raccourcis et sa lumière qui décline, a fait place à décembre et ses illuminations de Noël. En dépit du contexte sanitaire, installé dans nos vies depuis deux ans déjà, c'est dans la joie et la fraternité que nous nous préparons aux fêtes de fin d'année qui approchent. En tous cas c'est ce que nous vous souhaitons à tous : cohésion et harmonie au sein de la famille et entre amis.

Cela dit, l'arrivée de Noël annonce aussi l'arrivée de l'hiver avec son lot de surprises météorologiques qui nécessitent de rester vigilants sur les routes. Pluie, brouillard et verglas sont souvent le lot

quotidien que nous réserve la saison hivernale. A Plédran, vous pouvez compter sur le savoir-faire et l'expérience de nos agents communaux en matière d'intempéries. Ils auront à cœur d'être réactifs et mettront tout en œuvre pour faciliter vos déplacements dans les meilleurs délais. Le salage des routes en cas de neige est maîtrisé et anticipé grâce à la bonne communication des bulletins météo entre les services départementaux et la ville.

Nos agriculteurs savent aussi se mobiliser auprès des agents en cas de besoin et contribuer ainsi de manière citoyenne au service à la population. Vos élus, toujours soucieux de votre sécurité, seront à leurs côtés pour les soutenir et les accompagner dans leurs missions.

Au final, et comme c'est notre usage depuis plusieurs années déjà, notre texte du mois de décembre est toujours consacré à revenir aux valeurs fondamentales de notre vivre ensemble : unité, cohésion, solidarité. Quelles que soient nos idées, sensibilités ou ambitions, restons vigilants et mobilisés face aux dangers qui guettent notre communauté, comme cette pandémie qui redouble d'agressivité par ses nouveaux variants, mais aussi certains discours simplistes qui divisent, mais ne résolvent rien. Et enfin, soyez prudents sur la route.

Notre équipe, plus que jamais unie, vous souhaite à toutes et tous de passer de très belles fêtes de fin d'année !

Le mot de la Minorité

Pourquoi faire compliqué ?

Depuis la séance de septembre, le conseil municipal est invité à se prononcer lors de chaque réunion, sur l'achat de parcelles bordant la Place Julien Tanguy et la rue Charles de Gaulle au niveau de la rue du Val. La première parcelle faisait 333m². En octobre, il s'agissait d'une parcelle de 759m². L'achat de deux autres parcelles devraient faire l'objet des prochaines réunions.

Pour Mr Le Maire, ces achats sont nécessaires pour mettre en place un Plan Guide pour le centre-bourg. Nous ne contestons pas l'objectif s'il s'agit de revitaliser le centre-bourg ? Nous avons d'ailleurs cette volonté si nous avons été majoritaires. Pour autant nous contestons la méthode choisie, ceci pour plusieurs raisons :

- Le Service des Domaines n'est pas consulté pour avoir une indication concer-

nant le prix d'achat de chacune de ces parcelles au motif que ce n'est pas obligatoire pour les surfaces concernées. Nous estimons que le prix de 70€ le m² est élevé pour des terrains qui ne sont ni viabilisés et ni accessibles sans travaux de terrassement conséquents. Il y a selon nous, un contournement de la réglementation.

- Nous n'avons aucune esquisse, aucun descriptif du projet qui sous-tend ces achats. Quel périmètre a-t-il ? Ainsi, la Commission Urbanisme ne s'est jamais réunie pour évoquer ce projet de Plan-guide nécessitant l'achat de terrains.

- L'achat parcelle par parcelle engendre des frais d'actes notariés et de géomètre (documents d'arpentages) plus élevés que si les achats se faisaient en même temps.

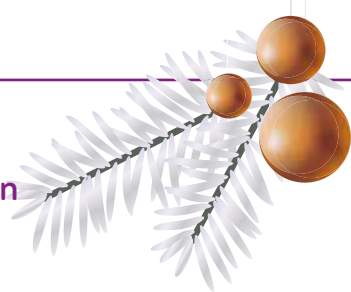
Dès le Conseil municipal de septembre, nous avons proposé que cette opération d'achat des terrains se fasse en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Bretagne, Structure Etat-Région destinée à acheter à la place des com-

munes, des maisons ou des terrains pour lesquels la commune a un projet. Lorsque la commune a défini son projet, elle rembourse l'EPF. En réponse à notre proposition, Mr Le Maire nous a répondu qu'il conservait cette possibilité pour la rue des Ecoles. Ce n'est pas une réponse satisfaisante car l'implication de l'EPF aurait pu se faire pour les 2 sites en même temps, à partir du moment où le projet dit « Plan guide » avait les mêmes ambitions.

Lors de la séance de septembre, nous nous sommes abstenus sur l'achat du terrain de 333m² ceci à cause du prix. C'était sans imaginer qu'il s'agissait du début d'une opération d'achat de terrains par la méthode du saucissonnage. En octobre nous avons votés contre pour les raisons mentionnées ici.

En cette fin d'année, les élus de la minorité vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous présentent tous leurs meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour 2022.





Le mot en breton

Kanaouenn ar miz skol-vamm Pledran
Voici une petite chanson sur Noël de
André Cornec.



Kan Nedeleg

War ar balan, ar brug, al lann
Kanomp Nouel, kanomp Nouel
War ar balan, ar brug, al lann
'Mañ ar bleunioù erc'h o tiwanañ

Na huanad, na c'hwezh ebet
Kanomp Nouel, kanomp Nouel
Na huanad, na c'hwezh ebet
Ar peoc'h zo 'tiskenn war ar bed.

E teñvalder an noz divent
Kanomp Nouel, kanomp Nouel
E teñvalder an noz divent
Lutig ur spi er yenijenn

Vocabulaire

Kan : Chant
Nedeleg : Noël
Kanomp Nouel : Chantons Noël

Skrivet gant Andre Cornec

Le mot en gallo

Le Petit Nouè.

Je sons bentot rendus a Nouè. Més sans sapin, la n'èt pàs Nouè!
Cant j'etins jienes, j'alins den le petit bouèz prés de céz nous, d'o ene pioche e ene pele pour en eraicher un...pàs trop haot, ni trop petit non pus. Pés fallaet le rempoter den un siot en "galva"(1) E cant le temp de Nouè etaet ebouté, j'alins le repiqher oyou qe je l'avins prins...dam vèr!

Ene fai qi l'etaet amaré perchain du fouyer, je devins le miraoer(2) o des petits morciaos de ouette qi ressemblint a de la nije.

Dessus, je pòzins etout des ferluchons de parchat qe j'avins entercouézés e embellis o tout pleïn de coulours.

Je metins core des petites boujies crochetées o des pincés sus le bout des branches. Més...je les elumins qe le sair de Nouè.

E pès, fallaet pàs oubier la creche!
Anet, n'èt pus de méme.

Le monde vont céz les marchands, ou ben i l'en echete un faos, vert, bllanc ou bllu...

Den les grandes boutiqes, y'a des ferluchons bigariolés qi berzillent e d'aotris électriqes...des boules e des miriaodures ben jolies a vair!

Més anet core, ét ben des fais les garçâilles, q'embellissent le sapin. I mont du qheur a l'ouvraije!

Cant qe le sapin ebouté, faot sonjer a la creche.

Mainqhunes fais, ét la mamman qi s'en oqhupe, o des espllications pour les personaijes : Marie, Joseph, le bardot e le beu...e den le mitan un joli petit berc pour recevoir le petit Jésus. Tout ela ét ben du pllézi.

Reste pus q'a etendr le Père Noël o ses perzents!

Més avant ela, va falair apropi le fouyer pour qi decendrae.

E pès, le sair de Nouè, faot core sonjer den la bole de lèt pour le Bonome en rouje e des carotes pour les renes!

Vaici mon conte ebouté!

Yolande Boitard

(1) Acier galvanisé

(2) Décorer



...E un vrai Bon Nouè
a tous!
Yolande, Annie.

La guernouille de Nouè.

(Poésie d'un écrivain pàs qenù.)

La guernouille a fret és piès
essise en-dessous du poumier!
o tricote des chaosses
des chaosses de lagne boucllette
ene rouje pour le piè gaoche!
ene verte pour le piè dret!
adsair, o n'ara pàs fret
un chapè pour son chouchot
adsair, o va mener le drao!

Tourné par Annie Guinard



NOUVEAU SPECTACLE

LA JEUNESSE

= FAIT SON = 8^e ÉDITION

Show



SAMEDI

18

20H30

DIMANCHE

19

15H

DIMANCHE

19

20H30

DÉCEMBRE

SALLE
HORIZON
PLÉDRAN

DIRECTION ARTISTIQUE & PRÉSENTATION
Alexandre FOURCHON
accompagné de 40 jeunes artistes

INFORMATIONS

Tél. 02 96 61 82 70

RÉSERVATION

armoricscene@gmail.com

TARIFS

Adultes : 12€

Enfants (- 12 ans) : 6€

BILLETTERIE

Hyper U, Yffiniac

Groupama (samedi matin), Plédran